

## Liens utiles :

Lien vers le simulateur : <https://www.impots.gouv.fr/node/25702>

Lien vers la page synthétisant les aides : <https://www.economie.gouv.fr>

## Trouver un fournisseur d'énergie :

**-TPE et dont le CA est inférieur à 2 millions d'euros** : vous pouvez saisir le médiateur de l'énergie (<https://www.energie-mediateur.fr>) ou au **01 53 17 89 38**

**-PME** : vous pouvez saisir le médiateur des entreprises pour lui demander d'intervenir dans vos relations avec votre fournisseur :

<https://www.mieist.finances.gouv.fr/>

Si votre entreprise est une grande consommatrice d'énergie et a des difficultés à trouver un fournisseur d'énergie car celui-ci vous demande des garanties financières trop importantes, vous pouvez lui demander de recourir au **mécanisme de garantie de l'État afin de faciliter l'accès à ces garanties.**

Les **principaux fournisseurs se sont engagés dans une charte de bonne conduite** à proposer à tout client qui lui en fait la demande au moins une offre de fourniture d'énergie

(<https://www.economie.gouv.fr/video-reunion-fournisseurs-energie>)

## Contacts pratiques

Pour toutes questions d'ordre général sur les dispositifs ou sur votre dépôt de demandes d'aides  
**0 806 000 245** (service gratuit)

1. Vous pouvez prendre un rendez-vous dans un **établissement France services** ou dans un **centre des Finances Publiques** afin d'avoir un accompagnement dans le dépôt de votre demande d'aide et pour toutes questions concernant les dispositifs d'aides. **Voir le tableau des coordonnées des points d'accueil joint.**

2. Vous pouvez contacter le **service des impôts des entreprises (SIE)** de la Nièvre :

[sie.nievre@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sie.nievre@dgfip.finances.gouv.fr) / 03 86 68 49 58

*Vous pouvez prendre un rendez-vous via la messagerie sécurisée de votre espace professionnel [impots.gouv](https://impots.gouv.fr)*

### **3. Conseiller départemental à la sortie de crise**

Vous pouvez contacter le conseiller départemental à la sortie de crise pour toutes questions relatives aux dispositifs d'aide mis en place ainsi qu'en cas de difficultés financières.

**Pour la Nièvre :**

Guillaume ORARD

[codefi.ccsf58@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:codefi.ccsf58@dgfip.finances.gouv.fr)

03 86 71 96 43 OU 06 20 59 87 60